

VERS LES BIENS COMMUNS. SOUVERAINETÉ ET PROPRIÉTÉ AU XXI^e SIÈCLE

Stefano Rodotà
Traduit de l'italien par Guillaume Calafat

Dans *Tracés*, hors-série n°16 « Traduire et introduire », Lyon, 2016, p. 211-232.
Disponible en ligne sur : <http://traces.revues.org/6632>.

Présentation

Stefano Rodotà, récemment décédé, était un juriste et parlementaire italien, célèbre pour son engagement sur la question des communs. Il a conduit la commission Rodotà en 2007, dont la loi n'a finalement jamais vu le jour, mais qui proposait de manière innovante d'intégrer une nouvelle catégorie juridique de « biens communs » dans le droit italien. L'article qui nous intéresse ici, « Vers les biens communs. Souveraineté et propriété au XXI^e siècle », est une tentative de conceptualisation et de délimitation juridique de ce que l'on entend par biens communs, au prisme des rapports traditionnels entre souveraineté et propriété.

Stefano Rodotà envisage l'essor des biens communs comme le symbole d'une période de discontinuité historique, politique et sociale, qui vient rompre avec la puissance des logiques de marché et des intérêts économiques. Et c'est dans les années 1960, avec l'apparition en droit international de la notion de « patrimoine commun de l'humanité », qu'il identifie ce moment de basculement. La protection juridique de certains biens publics à l'échelle globale contre l'appropriation privée ou l'occupation étatique, ainsi que la dynamique

institutionnelle de gestion collective de ces biens dans un but pacifique et de préservation, incarne selon lui le point d'ancrage du processus de relativisation du caractère absolu de la propriété. De ce moment naît un nouveau rapport entre le monde des biens et le monde des personnes. Dorénavant, l'accent n'est plus mis sur la propriété mais sur la fonction qu'un bien devrait jouer dans la société – et les biens communs sont ceux qui permettent la satisfaction des besoins collectifs, en rendant possible la réalisation de droits fondamentaux.

« Les biens communs doivent être définis à partir de leur appartenance collective, par la soustraction à la logique de marché et de la concurrence, par le fait qu'ils concernent les biens matériels et immatériels indispensables à l'effectivité des droits fondamentaux et au libre développement de la personnalité, et enfin parce qu'ils sont conservés dans l'intérêt des générations futures. » (p. 12)

Le travail de définition de Stefano Rodotà se démarque des approches traditionnelles : ce sont les caractéristiques propres d'un bien qu'il prend en compte pour le définir, et non sa « supposée nature » (p. 9). Il témoigne surtout d'un changement de perspective, d'abord quant à l'approche moderne de la propriété. En soulignant la dimension collective inhérente aux biens communs, il remet en question notre rapport à l'État et à la distinction dualiste traditionnelle entre sphères publique et privée. On passe d'une logique exclusive de la propriété à une logique inclusive, autour du modèle participatif de faisceau de droits. Ce n'est plus l'appartenance du bien qui compte, mais sa gestion collective, qui doit garantir l'accès et la participation des individus.

Ce raisonnement vient par ailleurs souligner l'émergence d'une nouvelle forme de subjectivité dans notre rapport à la souveraineté. Certains biens, parce qu'ils sont considérés comme conditions d'exercice de droits fondamentaux, ne

peuvent être appropriables. Il y a donc institutionnalisation des droits fondamentaux, ce qui est, d'après Stefano Rodotà, intimement lié au processus de constitutionnalisation de la personne (dont il situe l'origine à la fin de la Seconde Guerre mondiale). La souveraineté collective exercée sur les biens communs atteste d'une nouvelle perception des droits attachés à la citoyenneté et à leurs modalités d'exercice, il y a « redéfinition intégrale de la place de la personne dans une organisation sociale globale » (p. 12).

Commentaire

Cet article est indéniablement une contribution aux efforts théoriques de la littérature pour clarifier la catégorie des « biens communs ». Mais il est aussi, remis dans son contexte, le témoin de la position idéologique de Stefano Rodotà dans des débats très concrets. En effet, la scène politique et institutionnelle italienne a été marquée en 2011 par une série de référendums d'initiative populaire qui portaient sur la reconnaissance de l'eau et de sa gestion comme « bien commun ». Stefano Rodotà s'était alors positionné en faveur de ces mouvements citoyens, capables, selon lui, de porter une nouvelle vision de l'avenir jusqu'à une mise à l'agenda politique⁴⁹. Il avait alors réaffirmé son combat pour une défense et une reconnaissance juridique des biens communs, pour une doctrine alternative aux processus de privatisation des biens et des services publics. « Le thème des biens communs est un thème “constitutionnel” au moins pour

49 Sur Internet notamment, la mobilisation avait abouti à un vote positif de plus de 50% des électeurs sur chacun des quatre référendums soumis au vote, dont l'adoption a représenté une défaite politique majeure de Berlusconi et l'affirmation d'une politique en faveur des biens communs au sein de l'État de droit.

tous ceux qui savent regarder le monde et y lire la capture croissante et insoutenable des biens confiés aveuglement aux lois “naturelles” des marchés.»⁵⁰

J.V.

Mots-clés

Souveraineté – propriété – biens communs – Italie – personne

Contenu

Résumés (1) – Le problème de l’universalité du commun (3) – Le commun, un concept moderne ? (5) – Instituer la participation (8) – Les communs et les droits de la personne (10) – Les droits de l’usage (13) – Bibliographie (15)

50 «La valeur des biens communs par Stefano Rodotà», texte traduit et publié avec l’autorisation de Stefano Rodotà, publication originale dans *La Repubblica*, 5 janvier 2012.